

BOURSE AU PERMIS

18-25 ANS

Candidatures jusqu'au
29 janvier 2021 sur www.epinay-sur-seine.fr


EPINAY-SUR-SEINE



Lucas, 19 ans, lauréat 2020 <

Réunion d'infos le 14 janvier à 18h en direct
sur les réseaux sociaux   Infos : 01 49 71 98 78

MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature Bourse au permis de conduire B auprès de la Ville d'Épinay-sur-Seine. Avant de remplir votre dossier, qui permettra d'étudier votre demande, lisez attentivement les informations suivantes.

1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement remplir les cinq conditions suivantes :

- être âgé de 18 à 25 ans,
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans,
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école,
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi,

Une fois le dossier de candidature rempli (<https://www.epinay-sur-seine.fr/bourse-au-permis>), fournir obligatoirement au **service Prévention** (et uniquement à ce service) les documents justificatifs nécessaires.

2) CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous serez sélectionné en fonction de la qualité de réponse à ces critères :

- justifier la nécessité d'obtenir le permis de conduire
- justifier votre motivation à réaliser une activité d'utilité publique

3) CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier doit être rédigé personnellement. Il pourra néanmoins être constitué avec l'aide d'une structure ou d'une association spinassienne.

Ce dossier doit être rempli avec la plus grande attention en expliquant de façon précise :

- votre situation (familiale, sociale, professionnelle, scolaire),
- les motivations pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire,
- votre motivation à réaliser une activité d'utilité publique.

4) VALIDATION DU DOSSIER

Une fois votre dossier rempli sur le [site internet](#) et afin de valider votre candidature dans son intégralité, vous devrez fournir au service Prévention les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente
- votre CV

Ainsi que les photocopies lisibles de :

- votre pièce d'identité (CNI ou passeport),
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années,
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...),
- ASSR2,
- attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

Vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au

7 rue Mulot, 1^{er} étage - 93800 Épinay-sur-Seine ou par mail : bourseaupermis@epinay-sur-seine.fr

Une fois l'ensemble des documents complémentaires fournis au service Prévention, un mail validant votre candidature vous sera envoyé à l'adresse mentionnée dans votre dossier.

Attention : tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié

5) CONTRAT

Si votre candidature est retenue, vous signerez un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter plusieurs engagements.

6) MONTANT DE LA BOURSE AU PERMIS B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les frais de dossier
- les cours de préparation au code de la route
- une présentation au code de la route
- 25 h de conduite
- une présentation à la conduite

La bourse sera attribuée en deux versements en fonction du respect de tous les engagements.

7) CONTREPARTIE

Vous vous engagez à réaliser une activité d'utilité collective, appelée « contrepartie », de 35 heures maximum au cours de l'année d'obtention de la bourse.

Pour cela, vous disposerez d'une liste d'associations et de services de la Ville qui ont besoin de volontaires bénévoles.

L'assistante du service Prévention vous contactera afin de vous faire part des événements pour lesquels les associations et les services de la Ville auraient besoin de volontaires.

Cette action a pour objectif de développer votre engagement citoyen : le projet vise à vous sensibiliser, mais aussi et surtout, à sensibiliser à votre tour les autres habitants. Il est donc attendu que vous vous appuyiez sur vos compétences, vos capacités, votre savoir-faire mais également sur votre connaissance de la Ville. La sélection de votre candidature s'effectuera sur votre motivation personnelle à vouloir faire partager, aider, accompagner, vous rendre utile à la collectivité, mais également à votre engagement autour d'une action de mobilisation des habitants.

8) SÉLECTION

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien avec un jury afin de vous exprimer sur vos motivations.

Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté.

Afin de vous organiser, vous trouverez ci-dessous les dates :

Les Jurys : 24 février après-midi - 25 février après-midi
26 février matin - 1^{er} mars après-midi - 2 mars après-midi
(prévoyez deux demi-journées)

9) DES QUESTIONS ?

Pour toute demande de renseignements, contactez directement le service Prévention :

7 rue Mulot, 1^{er} étage - 93800 Épinay-sur-Seine

Tél. : 01 49 71 98 78

